



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E18906

VALABLE JUSQU'AU 07/04/2027

ÉDITÉ LE

05/05/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/07/1965

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 01/04/2002
52 170

Raison sociale : ENTREPRISE LUCAS

11 CHEMIN DE LAVAL
77260 USSY-SUR-MARNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MEAUX B

Téléphone : 01 60 22 13 08

Fax :

Portable : 06 08 93 88 77

Siret : 746 650 019 00027

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 2124292

Site Internet :

E-mail : lucas@lucas-batiment.fr

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP 770215Z1244001/001 515556/25

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP 770215Z1244001/001 515556/25

Responsabilité légale :

LUCAS SYLVIE DIRECTRICE GENERALE / LUCAS BRUNO PRÉSIDENT / LUCAS FRANCIS DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2025

Effectif moyen : 25

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrage en béton armé (Technicité confirmée) Mention RGE	08/04/2025
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement Mention RGE	08/04/2025
3121	Tuiles plates (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2025
3511	Fourniture et pose de menuiseries extérieures (Technicité courante) Mention RGE	08/04/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Fenêtres, volets, portes donnant sur l'extérieur	08/04/2025
o Fenêtres de toit	08/04/2025
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/04/2025
o Isolation des murs par l'extérieur	08/04/2025
o Isolation des toitures terrasses ou des toitures par l'extérieur	08/04/2025
o Isolation des combles perdus	08/04/2025
o Isolation des planchers bas sur local non chauffé	08/04/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DU QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.